

La ministre française de l'Énergie, Ségolène ROYAL, a annoncé mardi 28 juin deux nouveaux appels d'offres pour développer l'énergie solaire, s'ajoutant aux trois autres lancés depuis 2014. Le premier nouvel appel d'offres concerne des "centrales photovoltaïques au sol" et porte "sur un volume de 1 000 MW/ an pendant six ans". Le second concerne des "centrales photovoltaïques sur bâtiments", pour un volume de 450 MW/an sur trois ans. La capacité de production solaire installée a augmenté de 40 % depuis 2014. Ségolène ROYAL avait annoncé en janvier l'objectif de 1.000 km de "routes solaires" installées en France dans les cinq prochaines années. Avec une enveloppe budgétaire globale supérieure à 3 milliards d'euros, la Corse est le premier territoire français à être doté d'une programmation pluriannuelle de l'énergie pour la période 2016-2023. Le grand chantier insulaire de la PPE concerne les deux centrales thermiques. La centrale de Vazzio près d'Ajaccio va être reconstruite et fonctionnera au gaz naturel. Un investissement de plus de 400 millions. Au sud de Bastia, la centrale de Lucciana passera au gaz naturel d'ici à 2023.